

ABSOLUTE ZèRO^{MC}

Antigel pour conduites d'eau de VR



L'Antigel pour conduites d'eau de VR Absolute Zèro^{MC} protège et maintient de façon optimale les tuyaux et les conduites d'eau de votre motorisé ou de votre véhicule récréatif. Le système de protection Assurance Antiéclatement NeverBurst^{MC} prévient l'éclatement des systèmes d'eau même dans les conditions hivernales les plus rigoureuses. Il est garanti jusqu'à -60 °C, prévu pour les très basses températures!

L'Antigel pour conduites d'eau de VR Absolute Zèro^{MC} est spécialement conçu pour offrir les avantages suivants :

- Formule biodégradable; sûre pour les cours d'eau.
- Prévient l'éclatement du système d'eau.
- Garanti jusqu'à -60 °C.
- Prévient la rouille et la corrosion des tuyaux métalliques.
- Lubrifie tuyaux, conduites d'eau et joints (quand utilisé selon mode d'emploi).
- Non toxique et sans alcool.
- Idéal pour utilisation dans les conduites d'eau vieilles ou fragiles.
- Prépare les tuyaux en plastique ou en métal (sauf l'acétate) ainsi que les chauffe-eau de VR pour l'hiver.

Il convient aussi dans résidences secondaires, chalets, piscines, bateaux et fosses septiques. L'Antigel pour conduites d'eau de VR Absolute Zèro^{MC} aide vos clients à être prêts le printemps venu pour profiter de leurs activités de loisir en VR!

Spécifications du produit

| Numéro du produit | Format unitaire | Unités / caisse | CUP | SCC |
|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| 35-344AZ | 3,78 L | 4 | 0-56438-90725-1 | 400-56438-90725-9 |

NOTE : Ne pas utiliser dans les moteurs à essence ou diesel. NE PAS AJOUTER D'EAU.
Pour les instructions sur la préparation de la plomberie pour l'hiver, consulter le manuel d'utilisation du VR.
Ce produit peut prendre la consistance de la glace fondue aux environs de -25 °C, mais assure la protection contre la fissuration jusqu'à -60 °C.

GARANTIE DE PROTECTION NEVERBURST^{MC} : La performance de protection du produit est réalisable s'il est utilisé selon le mode d'emploi sur l'étiquette. La responsabilité du fabricant du produit se limite au remboursement du prix d'achat du produit.

